



Région académique
HAUTS-DE-FRANCE



Compte-rendu

Réunion du Conseil d'école
1^{er} trimestre

Date du conseil d'école : **Mardi 14 novembre 2017**
17h00

PARTICIPANTS :

Circonscription De Calais 2
Groupe scolaire Esplanade
Rue Jean de Vienne 62 100 Calais
Tél : 03/21/34/39/46
Mail : ce.06206010r@ac- lille.fr

Fonction	Prénom nom	présent	excusé	absent
Présidente	Sophie Vasseur	<u>x</u>		
I.E.N	Marie Aimée Plouvin		<u>x</u>	
Délégué municipal	Arlette Deverdenne	<u>x</u>		
D.D.E.N	Jeannine Lavogiez		<u>x</u>	
Enseignants	Fontaine Marc		<u>x</u>	
	Catherine Debroucker	<u>x</u>		
	Françoise Kohl	<u>x</u>		
	Aurélie Pierru		<u>x</u>	
	Elise Duchateau	<u>x</u>		
	Malvina Caron	<u>x</u>		
	Elisabeth Gomez	<u>x</u>		
	Ganaelle Leroy	<u>x</u>		
	Emmanuelle Périoché	<u>x</u>		
	Priscilla Bekaert	<u>x</u>		
	Lucien Goaziou	<u>x</u>		
	Mélanie Odent	<u>x</u>		
	Bruno Painset	<u>x</u>		
Parents titulaires	Nathalie Delplanque	<u>x</u>		
	Caroline Pottiez		<u>x</u>	
	Elodie Baron	<u>x</u>		
	Ingrid Morvan	<u>x</u>		
	Marylin Pruvost	<u>x</u>		
	Mélanie Castellot	<u>x</u>		
	Amel Saleh		<u>x</u>	
	Julie Lamothe	<u>x</u>		
	Benard Caroline	<u>x</u>		
Parents suppléants	Lenoir Helene		<u>x</u>	
	François Rivelon	<u>x</u>		
Invités				

ORDRE DU JOUR

1. Présentation des membres du bureau Conseil d'école
2. Compte rendu des élections
3. Conseil d'école : composition et attributions
4. Effectifs et organisation de l'école
5. Bilan des travaux effectués ou demandés
6. Aide aux enfants en difficultés
7. Modification du règlement intérieur
8. Présentation du projet d'école
9. Actions pédagogiques menées et envisagées.
10. La sécurité
11. Les partenariats
12. Présentation de la coopérative scolaire

1. Présentation des membres du bureau Conseil d'école

L'équipe pédagogique

Les représentants de parents d'élèves

Les représentants de la commune

Désignation d'un secrétaire de séance

2. Compte rendu des élections

Le bureau de vote direct a été ouvert et tenu par Marie line Brebion le vendredi 7 octobre pendant 4 h 00 . La majorité des votes s'est fait par correspondance(5 votes par correspondance)

La liste des votants a été établie via la base élève et à été transmise aux représentants de parents élèves chargés de la mise sous enveloppe.

Résultats → 306 inscrits - 81 votants- 7 nuls- 74 suffrages exprimés- 26.47 % de taux de participation

En 2016 : 330 inscrits - 104 votants - 11 bulletins nuls - 93 suffrages exprimés - 31,52 % de taux de participation.

10 sièges pourvus par 10 titulaires et 2 suppléants

3. Conseil d'école : composition et attributions

Le conseil d'école exerce ses fonctions dans le cadre de la réglementation en vigueur. (Décret n° 90-788 du 6 septembre 1990)

Le conseil d'école se compose:

- Du directeur d'école, président.
- Le maire ou son représentant et un conseiller municipal.
- Les enseignants de l'école.
- Les représentants élus des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école.
- Le délégué départemental de l'éducation nationale.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

Les suppléants des représentants des parents d'élèves peuvent assister aux séances du conseil d'école. Ils peuvent prendre part aux débats sans prendre part aux votes et décisions sauf dans le cas où ils suppléent un membre titulaire absent.

D'autres professionnels ou membres associatifs peuvent intervenir si besoin.

Quelles sont les missions du conseil d'école, (sur proposition du directeur de l'école) ?

- 1) Vote le règlement intérieur de l'école.
- 2) Etablit le projet d'organisation de la semaine scolaire, conformément à l'article 10 du décret n° 90-788 du 6 septembre 1990.
- 3) Donne tout avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur :

- les actions pédagogiques qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement,
- le projet d'école,
- l'utilisation des moyens alloués à l'école,
- les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés,
- les activités périscolaires,
- la restauration scolaire,
- l'hygiène scolaire,
- la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire.
- l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles prévues par l'article 26 de la loi du 22 juillet 1983 modifiée.
- l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école, conformément à l'article 25 de la loi du 22 juillet 1983 modifiée

Quel est le fonctionnement du conseil ? :

Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre, et obligatoirement dans les quinze jours suivant la proclamation des résultats des élections. En outre, il peut également être réuni à la demande du directeur de l'école, du maire ou de la moitié de ses membres.

Le calendrier des Conseils d'Ecole est arrêté en début d'année par le Directeur de l'Ecole et ce après consultation des différents partenaires.

Les membres du Conseil d'Ecole devront adresser à Madame la directrice, quinze jours au moins avant la date de réunion du Conseil d'Ecole, les questions qu'ils souhaitent voir mises à l'ordre du jour.

L'ordre du jour est établi par la directrice et adressé, au moins huit jours avant la date des réunions, aux membres du Conseil.

Deux questions d'actualité maximum, pourront être abordées en fin de séance ; il conviendra pour cela, qu'elles soient communiquées au Président en début de séance.

4. Effectifs et organisation de l'école

L'équipe enseignante

- 13 enseignants dont 9 titulaires
- 3 temps partiels
- 1 professeur stagiaire
- 1 enseignant ZIL : Fontaine Marc
- 4 auxiliaires de vie scolaires
- 2 Atsem à temps complet, 1 atsem à mi-temps.
- 3 agents municipaux pour la cantine et garderie
- 1 secrétaire administrative

+ le RASED Christine Bourse, la psychologue scolaire Carole Prudhon, l'enseignante référente Frédérique Ollivier et l'infirmière scolaire France Soetekouw qui interviennent à la demande des enseignantes ou des parents.

+ Le SESSAD

Effectifs par classe

Tps-ps	Ps-Ms	Gs	Ulis	Cp	Cp-ce1	Ce1-Ce2	Ce2	Cm1-Cm2	Cm2
8+18	17+8	23	3	19	7+14	11+9	24	19+7	28

Radiations faites depuis septembre : 6 départs

Iscriptions : 1

5. Bilan des travaux effectués

Réparations effectués

Maternelle	élémentaire
Serrures des grilles	Nettoyage évacuation d'eau dans la cour
Duplicata de clefs	Remplacement de vitres sous le préau
Double rideaux repositionnés en tps-ps	Installation de sécurité pour les portes donnant sur l'extérieur
nettoyage des gouttières et fuite plafond	Coffrage des câbles électriques dans le bureau administratif Réfection du câblage Peinture des couloirs

Demandes en attente

Maternelle	élémentaire
Installation d'un détecteur de présence Nettoyage de la cour Remplacement des dalles faux plafond salle de sport Nettoyage de la cour bancs et tables de la cour à repeindre et planches de bois à remplacer demande de traçage de jeux au sol revêtement amortisseur de la cour décollé, entraînant des chutes fréquentes stores de la salle de jeux à remplacer 7 fenêtres sur 10 ne s'ouvrent plus dans la salle de jeux Installation de papier brise-vue à la porte du bureau Installation de tableau en liège pour affichage De mande de carrés potagers dans la cour	Filtre de vitre à l'accueil pour identifier les visiteurs avant l'ouverture de la porte Remplacement des vitres des armoires de classe Visiophone à l'entrée de l'école.

Nous renouvelons notre demande de notre structure de jeux en maternelle, qui avait été offerte par l'associations des parents d'élèves, il y a quelques années et qui a été enlevée par les services municipaux.

6. Aide aux enfants en difficultés

Comment sont prises en charge les difficultés des élèves ?

- Différenciation dans les classes
- Intervention du RASED
- Projet personnalisé selon les besoins des élèves (PAI, PPRE, RASED, équipe éducative...)
- AVS pour l'accompagnement partiel d'enfants porteur de handicap
- Stage de remise à niveau pendant les vacances (avril et août)
- APC
- Décloisonnements multiples
- Etudes dirigées

7. Modification du règlement intérieur

8. Présentation du projet d'école

3^{ème} année du projet d'école

3 axes avec des actions prioritaires :

- **Acquérir un meilleur raisonnement mathématique**
- **Acquérir une meilleure aisance lors de la production d'écrit**
- **l'inclusion des ULIS**

cette année nous travaillons d'avantage le PEAC, PARCOURS CULTUREL ET SANTE

9. Actions pédagogiques menées et envisagées.

Depuis septembre

Actions-Projets	Classes concernées
la semaine du goût	Les classes de maternelle et ULIS
Séances de natation	GS, CP, CE2, CM2
Tests nautiques et voile	CM2
Forum Pass'sport	CE2, CM1, CM2
Commémoration du 11 novembre et du 8 mai avec l'intervention de l'Adjuvant Lachevre	CM1 et CM2
Préparation au voyage au Puy du Fou	CE2, CM1, CM2
Activités pédagogiques complémentaires	Tous les enfants désignés par les enseignants
Exercice alerte intrusion	Toutes
Evaluations nationales de début d'année	CP
Evaluations de rentrée	CE2
UFOLEA	CE2-CM2
Tibou en bus	GS
On y va en bus	CM2
Chorale de Noël	CP, CE1, CM2

Voyage Vosges	CE2
Le Channel	Toutes les classes
Cinéma	Toutes les classes

Association « lire et faire lire »	GS, CP, CE1, CE2 pendant le temps de cantine
Vente de viennoiseries	CE2, CM1, CM2 classes de maternelle
Vente de ronds de st Nicolas	Toutes les classes
Vente de chocolats	Toutes les classes
Vente de fleurs	Toutes les classes
Vente de calendriers	Toutes les classes de maternelle
PHOTOS DE CLASSE	Toutes les classes

10. La sécurité

Un exercice d'alerte intrusion ainsi qu'un exercice d'évacuation incendie ont eu lieu ce premier trimestre
 Objectif : mettre les enfants et les adultes de l'école en situation, leur donner les bons réflexes et relever les disfonctionnements.

Exercice intrusion : le signal donné par corne de brume

Nous nous interrogeons sur l'efficacité des portes de sorties : des portes type coupe-feu seraient plus efficaces

11. Les partenariats

L'association lire et faire lire

12. Présentation de la coopérative scolaire

Les 3 mandataires sont : Mme Pierru , Mme Odent et Mme Vasseur.

Présentations des comptes O.C.C.E

SEANCE LEVEE A 18H45